

Sainte Tulle, le 02 juin 2016

Monsieur,

Depuis plusieurs mois les proclamations du « collectif des salariés » dévoilent une polémique dont les fondements sont très éloignés des doléances initialement exprimées par les salariés dits signataires. Ce « collectif », qui « signe » désormais ses allégations par « les salariés mobilisés sur les différentes structures du GES RELIANCE », s'appuie sur une liste initiale de 18 salariés permanents transmise le 25 septembre 2015, pour légitimer ce qu'il nomme « notre combat ».

Aujourd'hui, ce « collectif » persiste donc dans une voie critique, irrespectueuse et destructrice qui met à jour une volonté délibérée de porter atteinte à nos structures, mais également aux personnes. Et ce malgré le plan d'action engagé et les missions actuellement en cours (Evaluation des Risques Professionnels et Document Unique, analyse des Risques Psychosociaux, mission DLA orientée vers l'organisation de la communication et la structuration de l'information).

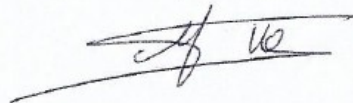
Ces affirmations diffamatoires, ces menaces n'ont que trop duré : elles compromettent la qualité du travail auprès des accueillis ou de l'extérieur, et mettent en danger l'avenir même du groupement.

Le discours du Collectif présente une double caractéristique : il porte sur des affirmations d'ordre général corroborées par des récits de plaintes relevant d'un tout autre champ d'intervention, sans aucun élément factuel, ni aucun fait vérifiable. D'autre part ces affirmations restent anonymes, le collectif se revendiquant pourtant de 18 salariés.

Le Conseil d'Administration en tant qu'employeur a besoin de savoir combien de ses salariés seraient encore en position de confiance ou de défiance à son égard. Il vous soumet donc la question ci-après pour prendre, en connaissance de cause, les décisions graves qui s'imposent aujourd'hui (il a décidé pour ce faire de remettre l'assemblée générale au 28 juin). Vous répondrez par oui ou par non à cette question ; vos réponses seront à remettre par voie hiérarchique sous pli fermé (enveloppe jointe) pour le lundi 6 juin midi.

Nous vous adressons Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le conseil d'administration
Yvette TESTE, Présidente



1- Je fais partie du « collectif des salariés mobilisés sur les différentes structures du GES RELIANCE » qui s'exprime et agit en mon nom : OUI / NON (rayer la mention inutile)

Pour information, vous trouverez ci-joint différentes déclarations et positionnements du « collectif »

